

Membres présents (9)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT (départ à 22h10), Lucas BASSET, Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général adjoint), Sylvie MARCHESIN, Alix VILLAR.

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h35.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 16 avril 2025

Le compte-rendu du Bureau directeur du 16 avril est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Relations institutionnelles

- **CNOSF**

Le Président fait part de la campagne électorale pour le CNOSF. Deux candidats sont en lice : Amélie OUDEA-CASTERA et Didier SEMINET. Le Président indique avoir eu un entretien avec chaque candidat pendant une heure trente environ. Une soirée est organisée le lundi 2 juin à 18 heures, en présentiel, au cours de laquelle les Présidents des fédérations pourront poser des questions aux candidats, réunion retransmise sur Sport en France. Si cela est possible, la Fédération sera présente par l'intermédiaire de sa Secrétaire générale.

En parallèle, des visio-conférences thématiques sont mises en place par les candidats. La participation à celles-ci permet de faire remonter des préoccupations. Le Président dit l'impression d'avoir été écouté sur certains sujets (accès à la pleine nature, formation...).

- **Ministère des Sports**

Une réunion s'est tenue avec le Ministère à propos du contrat de délégation. Un important travail est à réaliser en vue de la signature du contrat : rédaction du projet fédéral (en réfléchissant aux 2-3 indicateurs les plus pertinents et non à une liste de possibles), signature de la Charte des 15 engagements, projet d'actions, le tout devant être finalisé pour le 30 juin prochain.

Valérie BERGER-CAPBERN se propose d'engager le travail sur le projet fédéral et d'animer le prochain Comité directeur largement consacré à ce sujet.

Le Président indique avoir écrit à Mme la Ministre des Sports pour lui faire part de ses préoccupations vis-à-vis de l'accès à la pleine nature. Une réponse, sèche, est arrivée de la direction des Sports indiquant qu'elle va se rapprocher du CNOSF pour la convention avec l'ONF, celui-ci ayant répondu que la convention était en cours. Force est de constater que les choses ont peu avancé en 4 ans sur ce plan.

- **Fédération Française Handisport**

Une réunion s'est tenue avec la FF Handi par rapport à l'organisation, en mai 2026, des Jeux de l'Avenir par celle-ci au cours desquels une épreuve de Course d'Orientation est prévue pour les sourds et personnes « debout », pour les fauteuils manuels, pour les fauteuils électriques. Un travail, dans le cadre d'une convention, va être fait avec le CDCO26, les épreuves se déroulant sur leur territoire.

La FFCO ne demandera pas la délégation handisport, cette délégation nécessitant l'organisation de la pratique sportive pour toutes les situations de handicap.



3. Relations partenariales

- **MAIF**

Une demi-journée a été organisée par la MAIF autour des enjeux environnementaux du sport. Au cours de celle-ci, ont été proposées la rencontre des ambassadeurs ; des activités de sensibilisation par le CDOS 78 avec la fresque du sport. Par ailleurs une réunion a eu lieu autour de la Charte des 15 engagements. L'idée est de se baser sur l'atteinte d'un ou deux d'entre eux pour un bonus sur le montant du partenariat.

La commission Développement Durable est chargée de faire des propositions.

4. Point sur les commissions

- **Communication**

La commission a peu avancé dernièrement, le chargé de mission étant en congés de paternité.

Les sujets en cours concernent : la parution des numéros de COMag pour l'année, les numéros n° 161 et n° 163 étant en version numérique ; le matériel de communication à utiliser lors des manifestations, l'arche ne l'étant pas toujours, le transport posant parfois un problème d'où l'idée d'un remplacement par de grandes oriflammes. Une discussion s'engage sur ce point : les organisateurs étant peu attentifs sur les aspects communication – par exemple, pas de fond FFCO lors des podiums alors que c'est ce qui est le plus visuel mais les bâches ne sont pas faciles à monter en pleine nature –, la question d'investir dans du matériel qui ne serait pas utilisé sur le terrain se pose.

Une modification de la convention sera à envisager une fois les choix de matériel effectués.

- **Développement Territorial**

Les réflexions actuelles portent sur l'état des lieux des espaces orientations, le document réalisé par Maxime DELETRE, basé sur ses entretiens avec les ligues et les professionnels concernés, étant à affiner à la suite de la réunion sur ce point. Un autre sujet « Mission Orienteur », déjà abordé et qui est en phase de finalisation pour test consiste à fournir des ressources à destination des jeunes néophytes, principalement les scolaires.

La prochaine réunion travaillera sur les manières d'introduire la Course d'Orientation dans les « zones blanches ». Des idées ont déjà été avancées : via les licenciés y habitant, via le monde scolaire, via les clubs omnisports...

La commission est renforcée avec l'arrivée de Christian CACHARD en son sein.

- **Formation**

La commission va se réunir fin mai-début juin.

- **Jeunes**

La commission a travaillé sur la simplification du passage des balises de couleur ; sur la CO avec les plus jeunes via la mise en place de ressources « Mission Orienteur ». Elle a lancé une enquête auprès des clubs sur la motivation des jeunes, dont les raisons de l'abandon de la pratique. Ce diagnostic était requis pour définir les actions appropriées.

- **Juges-Arbitres**

Une première réunion s'est tenue, lors du Championnat de France de Relais-sprint, pour organiser la commission.

Une deuxième réunion est prévue prochainement.

- **Numérique**

Le travail avance lentement. Le cahier des charges fourni par Exalto est arrivé tardivement et les commentaires sur celui-ci sont encore peu nombreux. Ceci n'est pas très encourageant mais il faut bien intégrer le fait que les choses prennent plus de temps, les bénévoles faisant tout leur possible. Il faudrait s'interroger sur la possibilité ou non de s'appuyer sur des choses existantes pour les intégrer dans le site fédéral, sans passer par un nouveau codage par Exalto.

- **Partenariats**

Une première réunion a permis de constituer un groupe de personnes prêtes à s'engager pour démarcher en ce sens. Un appel, via la LOL, sera relancé pour que les personnes travaillant dans des entreprises fournissent, dans la mesure du possible, des contacts.

Un dossier type sera constitué en repartant des documents déjà existants.



- **Pratiques Sportives**

La sous-commission **CO à pied** a tenu sa deuxième réunion. Les échanges sont riches et font émerger des positions divergentes sur certains sujets. Un des sujets a porté sur les modalités de qualifications aux Championnats de France, certains participants lors de ceux-ci n'ayant pas le niveau alors que des coureurs de plus haut niveau ne peuvent y participer. Or un Championnat de France doit être sélectif donc avoir un nombre limité de participants (environ 60 par catégorie actuellement).

Deux visions s'affrontent : qualification via le CN versus via les championnats de Ligue. Le travail sur ce sujet continue. Jean-Philippe STEFANINI, Président de la commission, signale qu'il faut valider les équipes des différentes divisions du Championnat de France des Clubs. En ce qui concerne le critère Ecole de CO, regardé en fin d'année N-1, cela a déjà été fait. Pour le critère Experts, le règlement des compétitions n'est pas très clair d'autant que la case diplôme actif n'est pas significative, celle de la dernière action l'étant davantage. Reste à connaître la liste des experts stagiaires en 2025 et 2026, qui sera transmise par la commission formation

Par ailleurs, pour donner suite au retour d'expérience du Championnat de France de Relais-sprint, un travail est à faire rapidement sur les Règles Techniques et de Sécurité pour les courses en milieu urbain. Rémi DUBOIS s'est proposé pour travailler sur un premier document avec Simon LEROY.

La sous-commission **Classement** a travaillé sur 3 points : la Coupe de France des Clubs, point sur lequel des désaccords existent sur la manière de la calculer entre conserver le système antérieur qui favorise les clubs importants en nombre et modifier les indicateurs à prendre en compte pour la calculer (nombre de licenciés, résultats des équipes, taux de jeunes...), ou faire une coupe de France des clubs par discipline ; la mise en place d'un CN Sprint, Fabrice LAPERGUE s'étant engagé à présenter des premiers calculs d'ici mi-juin ; le mode de calcul du CN, la prise en compte des 2 premiers tiers n'apparaissant pas pertinente et celle des 40 % des meilleurs résultats conduisant à un glissement vers le haut du CN puisque celui-ci ne s'appuie que sur les courses sur lesquelles on est performant.

Par ailleurs, il a été demandé, lors de cette réunion, à ce que les raisons qui conduisent à ne pas mettre un circuit au CN soient rendues publiques. Ce point sera ajouté dans le Règlement des Compétitions. En attendant la mise en place du nouveau site, sur lequel un lieu pourrait être dédié à de telles informations, la sous-commission pense que le plus simple est de demander aux organisateurs concernés de le mentionner sur leur site.

La sous-commission **Calendrier** a relancé les experts pour les courses en 2026 : manque un DN pour le CFC, un CCN et AN pour O'France.

Une réflexion sur la structure du calendrier national est en cours. Une réunion des commissions Pratiques Sportives et Haut Niveau sera programmée en juin.

- **Projet Sportif Fédéral**

Valérie BERGER-CAPBERN indique que chaque binôme est en cours d'examen des dossiers reçus, la commission d'harmonisation étant prévue début juin.

5. Points divers

- Le Bureau directeur approuve à l'unanimité la demande de Pierre MARTINEZ d'être membre associé.
- Une prochaine « LettreOClubs » va être envoyée à propos de la mise en place des dispositifs de secours lors des manifestations. Suite aux nombreuses difficultés rencontrées par les structures pour cette mise en place, la commission médicale a été saisie et a fait des propositions d'aménagements qui seront présentées lors du prochain Comité directeur.
- Il sera également mentionné, dans la LOC, que la responsabilité civile médicale des personnels de santé embauchés sur nos manifestations est prise en charge dans le cadre de notre contrat d'assurance MAIF. Une attestation type est à disposition pour remise aux médecins.
- Le Président signale la réponse positive du Conseil National de l'Ethique à sa demande, à savoir que, à la suite de la modification du Règlement des Compétitions, la recommandation pour les membres du Bureau de ne pas être Arbitre National n'a plus lieu d'être.
Par ailleurs, le Président du Conseil National de l'Ethique souhaite que les décisions de celui-ci soient rendues publiques. Le Bureau valide pour toutes les décisions qui ne concernent pas une personne spécifiquement et à condition que les documents soient anonymisés.



- Valérie BERGER-CAPBERN informe que la communication pour la Journée Nationale des Agriculteurs a été faite et que l'opération envisagée sur Paris n'est pas possible pour cette année.
- Le Bureau directeur valide le seul devis reçu pour le Challenge National des Ecoles de CO.
- Benjamin CLEMENT-AGONI, à la suite d'échanges avec Valérie SCHVARTZ et au changement de distribution de COMag, pose la question de l'abonné externe à la Fédération payant. Celui-ci sera informé des nouvelles modalités de parution et le Bureau propose la gratuité à partir de l'an prochain pour cette structure. De plus, il indique, qu'à ce stade de l'exercice 2025, il n'y a pas de problème budgétaire à signaler.
- Le vote du compte-rendu de l'Assemblée générale sera à l'ordre du jour du prochain Comité directeur pour diffusion.
- La DTN indique qu'elle a reçu une question pour l'organisation de la JEC en 2027 à savoir la possibilité d'une Moyenne Distance à la place du Sprint. Même si cela est possible, cela apparaît moins intéressant. Plusieurs candidatures sont en préparation. Benjamin CLEMENT-AGONI répondra que les courses à organiser consistent en Longue Distance, sprint et relais.
- Marie-Violaine PALCAU indique qu'elle adressera une proposition pour le Projet de Performance Fédéral d'ici la fin de semaine afin que celle-ci soit examinée lors du prochain Comité directeur.
- Afin de renforcer les commissions pour que l'avis des Athlètes de Haut Niveau y soit transmis, Alix VILLAR signale le lancement d'une nouvelle campagne cet été. Le Président indique que, pour compléter la commission des Athlètes de Haut Niveau, il est possible d'organiser des élections mais qu'il faut veiller au respect des règlements (délais, information à la commission de Surveillance des Opérations Electorales notamment).

Fin de la réunion à 22h40.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

